

## Eider à duvet, *Somateria mollissima* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

### Description de l'espèce

La silhouette et plus particulièrement le profil de la tête sont caractéristiques de l'Eider à duvet : le bec, fort à la base, forme une ligne droite entre son extrémité et le haut du crâne.

Le mâle adulte a un dos blanc et le ventre noir. Il présente cependant une calotte noire s'abaissant au-dessous de l'œil, et une zone vert pâle sous l'œil et sur la nuque. Ainsi le reste de la tête, le cou, le manteau, une partie des ailes et une zone arrondie sur le croupion sont blancs. La poitrine est blanche et nuancée de rose. Le reste du plumage est noir. La couleur du bec varie selon les différentes sous-espèces, du gris verdâtre avec des nuances jaunes ou vertes à la base, au jaune-orangé. L'extrémité de la mandibule supérieure est crochue. Les pattes sont jaunâtres. En plumage d'éclipse, le mâle est quasiment entièrement brun marron. Le bas de la poitrine et le sourcil sont tachetés de blanc. Les couvertures restent blanches. La femelle est brune et finement barrée de noir. Le bec est entièrement gris-olive. Les juvéniles ressemblent aux femelles adultes en plus terne. Le dessus du corps est beaucoup moins contrasté et le dessous est marqué d'épaisses barres marron plus ou moins claires.

Les mâles n'acquièrent leur plumage adulte qu'à l'âge de 3 ans. Après le plumage juvénile, ils prennent un plumage qui ressemble à celui de l'adulte mais la tête et le cou sont brun foncé et le ventre est noirâtre avec des liserés blanchâtres. Les parties normalement blanches chez l'adulte sont mouchetées de brun. L'année suivante, le plumage se rapproche encore de celui de l'adulte. Le ventre s'assombrit et les parties blanches sont nettement moins tachées.

Comme tous les anatidés, les eiders muent simultanément leurs rémiages, ce qui les rend inaptes au vol pendant trois ou quatre semaines. La période de mue s'étale chez les mâles de mi-juillet à fin août et chez les femelles de mi-août à fin septembre.

Les oiseaux volent généralement en file indienne, près de l'eau. Le vol est typique, alternant des périodes de battements et de glissés. La tête est portée basse. En vol, l'Eider à duvet est généralement silencieux. Par contre posés et en groupes, les oiseaux peuvent être assez loquaces, les conversations et les cris étant fort variés (JCR, CD1/pl.58).

Longueur totale du corps : 50 à 71 cm. Poids : 1 385 à 2 875 g chez les mâles et 1 200 à 2 895 g chez les femelles [bg7].

### Difficultés d'identification (similitudes)

Le mâle, avec sa silhouette et ses couleurs caractéristiques ne ressemble à aucune autre espèce.

La femelle ou le jeune, peuvent ressembler en France aux femelles ou jeunes de Macreuse noire *Melanitta nigra* ou de M. brune *M. fusca* avec lesquelles ils se mélangent parfois. Outre sa silhouette typique, avec une tête au profil fuyant, l'Eider à duvet est le seul à avoir un plumage brun strié de noir.

### Répartition géographique

L'aire de reproduction de l'espèce est très large. Elle s'étend, selon les régions, entre les 45° et 80° parallèles, parfois encore plus au Nord, sur quasiment toute la circonférence du globe, l'espèce n'étant absente qu'entre les longitudes 70°E et 140°E.

Six sous-espèces sont reconnues de par le monde mais seulement trois nichent en Europe : *Somateria mollissima mollissima* sur le pourtour des Iles Britanniques, de la mer du Nord et de la Scandinavie et très localement en France, *S. m. faroensis* aux Iles Féroé et *S. m. borealis* à la Terre François-Joseph, au Spitsberg et en Islande, ainsi qu'au Groenland et sur la Terre de Baffin [bg15 ; bg55 ; bg30].

En hiver, l'Eider à duvet ne migre pas, ou très peu. L'aire d'hivernage de l'espèce est donc peu différente de l'aire de reproduction. Les oiseaux les plus nordiques ne semblent migrer que lorsque la mer est gelée, empêchant alors l'accès à la nourriture. *Somateria m. mollissima* hiverne depuis le nord de la Scandinavie jusqu'en Espagne, quelques oiseaux allant en Méditerranée, au large de la Camargue.

En France, l'espèce hiverne sur le littoral Manche-Atlantique, surtout en Baie des Veys et sur le littoral du Pas-de-Calais, ainsi que sur quelques secteurs continentaux [bg71].

L'espèce est peu présente en France en période de nidification. Les principaux départements occupés actuellement sont la Vendée et la Gironde, mais la reproduction semble irrégulière depuis le début des années 2000 [bg56].

### Biologie

#### Ecologie

En période de reproduction, l'espèce est relativement exigeante. Elle reste près des côtes, sur des fonds où la nourriture est accessible et abondante et où les vagues et les courants ne sont pas trop violents. Elle peut également occuper les lacs et les rivières proches du littoral.

L'espèce hiverne relativement près des côtes, sur des fonds de quelques mètres où elle peut facilement plonger pour accéder à sa nourriture. Elle fréquente également quelques secteurs continentaux (grands lacs et cours du Rhin principalement). L'expansion de la Moule zébrée *Dreissena polymorpha* a certainement favorisé la colonisation des ces secteurs continentaux.

### Comportement

Les premiers oiseaux scandinaves rejoignent les rares nicheurs français fin septembre ou en octobre. Les effectifs augmentent au cours de l'hiver, en fonction notamment des aléas météorologiques. La migration pré-nuptiale peut commencer dès fin février lors d'hiver doux.

En hiver, les eiders à duvet sont généralement en groupes. Ils se tiennent sur des fonds de quelques mètres, mais peuvent plonger jusqu'à une vingtaine de mètres. En eau peu profonde, ils sont également capables de se nourrir en basculant comme les canards de surface.

### Reproduction et dynamique de population

L'Eider à duvet niche souvent en colonie, éventuellement associé à d'autres espèces d'oiseaux. Le nid est sommaire. C'est une dépression garnie de végétaux et d'algues, dans laquelle sera déposée la ponte qui bénéficiera d'une abondante protection thermique grâce aux plumes et au duvet de la femelle. La ponte de quatre à dix œufs est couvée exclusivement par la femelle. Le mâle reste avec la femelle le temps de la ponte, puis s'éloigne peu après le début de l'incubation pour se joindre à d'autres mâles. Les œufs éclosent au bout de 25 à 28 jours. Peu après, ils sont conduits à l'eau par la femelle et rejoignent rapidement d'autres jeunes. Ainsi, se forment des crèches composées de quelques dizaines de jeunes de tous âges. Certaines crèches peuvent compter jusqu'à 500 oiseaux [3 ; bg7 ; bg15]. Les jeunes sont indépendants deux mois après l'éclosion.

La maturité sexuelle est atteinte habituellement à l'âge de trois ans, mais certaines femelles se reproduisent dès deux ans [bg7].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 37 ans [bg59].

### Régime alimentaire

Le régime alimentaire de l'Eider à duvet est composé essentiellement de mollusques, en particulier de bivalves (moules surtout) et de gastéropodes, de crustacés (crabes surtout) et d'échinodermes. Des anémones de mer, des poissons, des insectes et, sur les zones de nidification, des algues vertes ou des feuilles, peuvent également être consommés [bg7].

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce chassable en France, inscrite aux annexes II/2 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations de la mer Baltique, Danemark et Pays-Bas et de Norvège et Russie).

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

En France, l'Eider à duvet hiverne principalement le long du littoral, partiellement en zones protégées, notamment en baie des Veys, baie du Mont St Michel (Zone de Protection Spéciale, Réserve de Chasse). Des individus sont également présents de manière régulière sur le cours du Rhin, le lac du Der (ZPS & RC).

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population qui niche en Europe est estimée entre 840 000 et 1 200 000 couples. Elle paraît stable, voire en légère augmentation, des tendances contradictoires étant relevées selon les régions ou les pays [bg2 ; bg17]. Son statut de conservation est jugé favorable en Europe [bg2].

Quant à l'effectif hivernant, il est estimé actuellement à plus de 1 700 000 individus [bg2] alors que LAURSEN [4] estimait la population hivernant dans l'Ouest Paléarctique à environ trois millions d'oiseaux à la fin des années 1980.

En France, l'espèce est considérée comme vulnérable en nidification et rare en hivernage [bg53].

La nidification de l'espèce est tout à fait marginale. L'inventaire de MAYAUD [bg45] mentionne « la nidification sur quelques îlots des côtes de la Bretagne ». YEATMAN [bg70] relate également la nidification exceptionnelle au nord de la Bretagne. Lors de l'enquête Atlas de 1985-1989, la reproduction de l'espèce est trouvée également en

Normandie, en Vendée et au bassin d'Arcachon [bg72]. La population française est alors inférieure à une dizaine de couples. Au milieu des années 1990, cette population se maintient et augmente jusqu'à 20 couples en 1999. Malheureusement la pollution engendrée par l'*Erika* a anéanti la population française, aucun couple ne se reproduisant en 2000 et 2001. En 2002, la reproduction d'un couple dans le département de la Manche pourrait laisser augurer d'un retour des reproducteurs dans notre pays [bg56].

Quant à l'hivernage suivi en France par le réseau Wetlands International, il a augmenté entre le milieu des années 1960, passant de quelques 750 individus en moyenne durant la période 1967-1976 à 2 700 individus durant la période 1987-1996 [1]. De 1997 à 2000, les effectifs ont oscillé entre 2 200 et 2 800 oiseaux. De 2001 à 2003, nous assistons cependant à une chute importante des effectifs dénombrés avec seulement 700 à 740 oiseaux, chute accentuée en 2004 avec moins de 200 individus. Dans le même temps, la distribution de l'espèce le long des côtes françaises s'est réduite, passant de quelque 30 à 40 sites à une vingtaine en 2004 [2]. Cette chute n'est peut-être que virtuelle et s'expliquerait par l'absence de comptages aériens et/ou terrestres sur les principales zones d'hivernage [bg12]. Elle peut également correspondre à une chute réelle des effectifs, la pollution engendrée par l'*Erika* n'y étant peut-être pas étrangère.

### **Menaces potentielles**

En France, l'expansion de cette espèce peut actuellement être freinée par les pollutions marines par les hydrocarbures. Le dérangement exercé sur les îlots de nidification par le débarquement de plaisanciers est un facteur limitant la pérennité de l'espèce en période de reproduction.

### **Propositions de gestion**

Compte tenu des milieux fréquentés dans notre pays, aucune mesure de gestion ne semble pouvoir être mise en place.

### **Etudes et recherches à développer**

En France, peu d'études peuvent être menées sur cette espèce.

L'Eider fait partie des espèces dont le suivi en période de reproduction est assuré par le groupe de « Suivi quantitatif annuel des espèces nicheuses rares et menacées de France ». Une attention particulière est donc déjà portée à sa reproduction. Quant à la période hivernale, il convient de continuer les dénombrements réalisés depuis de nombreuses années pour suivre au mieux l'évolution des effectifs.

### **Bibliographie**

1. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., KERAUTRET, L., RIOLS, C. & MAHEO, R. (1998).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France - Janvier 1997*. Rapport LPO / Wetlands International / ONC. 42 p. .
2. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., WARD, A., DRONNEAU, C. & MAHEO, R. (2005).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004*. Wetlands International / LPO / DNP, Rochefort. 41 p.
3. HARRISON, C. (1975).- *A Field Guide to the Nests, Eggs and Nestlings of British and European Birds*. Collins, London. 432 p.
4. LAURSEN, K. (1989).- Estimates of sea duck wintering populations of the Western Palearctic. *Danish Review of Game Biology* **13**: 1-22.